

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 26 novembre 2025 à 19 h 15

ORDRE DU JOUR / AGENDA

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe

Ouverture de la séance extraordinaire

Opening of the special sitting

10.02 Questions

CA Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe

Période de questions

Question period

10.03 Ordre du jour

CA Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 26 novembre 2025 à 19 h 15.

Adoption of the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council special sitting of November 26, 2025, at 7:15 p.m.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres sur invitation

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1256936029

Octroi du contrat ST-25-29 pour la réalisation de l'aménagement d'un jardin collectif éducatif au parc Jean-Brillant dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contract number ST-25-29 for the development of an educational community garden at the Jean-Brillant Park in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

40 – Réglementation

40.01 Règlement – Avis de motion et dépôt du projet de règlement

CA Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe - 1256781002

Avis de motion du Règlement CA29 0151 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2026.

Notice of motion of By-law CA29 0151 regarding the tax on services for the fiscal year 2026.

40.02 Règlement - Avis de motion et dépôt du projet de règlement

CA Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe - 1256765019

Avis de motion du Règlement CA29 0152 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2026 et remplaçant le Règlement CA29 0145.

Notice of motion of By-law CA29 0152 on the price determination of various goods, activities and municipal services for the fiscal year 2026 and amending By-law CA29 0145.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la présente séance extraordinaire soit levée.

That the present special sitting be adjourned.

IDENTIFICATION

Dossier # :1256936029

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un montant total de 132 620,29 \$, taxes incluses, soit 123 944,20 \$, taxes incluses, pour le contrat et 8 676,09 \$, taxes incluses, pour des contingences, à l'entreprise Lambert Infrastructures inc., pour l'aménagement d'un jardin collectif éducatif au parc Jean-Brillant dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Appel d'offres sur invitation ST-25-29

CONTENU**CONTEXTE**

Dans le cadre de la phase I du projet d'aménagement d'un jardin collectif et éducatif au parc Jean-Brillant, situé au bout de l'avenue Jean-Brillant dans le district de Bois-de-Liesse, il est proposé de créer un espace accessible, inclusif et propice aux activités communautaires, pédagogiques et horticoles. Ce projet vise à renforcer les liens sociaux et à favoriser l'apprentissage en plein air, tout en mettant en valeur la biodiversité locale.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

L'aménagement prévu au jardin collectif éducatif au parc Jean-Brillant comprend :

- une quarantaine de jardinets clôturés,
- une pergola,
- une fontaine à boire,
- un sentier véhiculaire,
- ainsi qu'une aire de détente équipée de mobilier.

JUSTIFICATION

La date de réception des soumissions était fixée au 31 octobre 2025, suivant le lancement de l'appel d'offres le 22 octobre 2025. Deux soumissionnaires conformes ont déposé leurs propositions. L'appel d'offres sur invitation a été envoyée aux dix (10) entreprises suivantes :

- Lanco aménagement
- Ali excavation
- Manorex
- Construction Camara
- Metabo construction

- Excavation super
- Multi-Paysage
- Lambert Infrastructures Inc
- HD2
- Les Entreprises Ventec

Deux (2) soumissions ont été reçues, soit de Les Entreprises Ventec et de Lambert Infrastructures Inc. Le contrat est octroyé à Lambert Infrastructures Inc., le plus bas soumissionnaire conforme.

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	Contingences 7% (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Lambert Infrastructures Inc.	123 944 \$	8 676 \$	132 620 \$
Les Entreprises Ventec Inc.	284 920 \$	19 944 \$	304 864 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	129 692 \$	9 078 \$	138 770 \$

Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)	132 620,29 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	0,00 %

Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)	0 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)	0,00 %

Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	-6 150 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	-4,43 %

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant du contrat octroyé pour ce mandat sera pris du BTER programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics.

	Montant avant taxes	Net de ristourne	Montant après taxes
--	---------------------	------------------	---------------------

Contrat	107 801,00 \$	113 177,58 \$	123 944,20 \$
Contingences	7 546,07 \$	7 922,43 \$	8 676,09 \$
Total	115 347,07 \$	121 100,01 \$	132 620,29 \$

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghizlane KOULILA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Maria Isabelle HERNANDEZ
architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2025-11-13

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et infrastructures
(arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION**Dossier # :1256781002****Unité administrative responsable :**

Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles

Niveau décisionnel proposé :

Conseil d'arrondissement

Projet :

-

Objet :

Adopter le règlement CA29 0151 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2026

CONTENU**CONTEXTE**

Le 26 novembre 2025, lors d'une séance extraordinaire, le conseil d'arrondissement a approuvé le budget de fonctionnement de l'exercice financier 2026. Afin de pouvoir assurer le niveau et la qualité des services à ses citoyens, l'arrondissement doit imposer et prélever sur tout immeuble imposable de l'arrondissement, une taxe relative aux services.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1246781002/CA24 29 0298/CA24 29 0331 - Adopter un règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2025.

DESCRIPTION**JUSTIFICATION**

La taxe relative aux services permet à l'arrondissement de maintenir ou d'améliorer le niveau des services à la population en complétant la dotation versée par le service des finances de la ville centre.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Des revenus de l'ordre de 9 380 200 \$ ont été estimés pour le budget 2026. Le taux de taxation est de 0,0706 / 100 \$ d'évaluation. Cette taxe sera imposée sur tous les immeubles imposables de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'exercice 2026.

MONTRÉAL 2030

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans le produit de cette taxe, l'arrondissement ne pourrait déposer un budget 2026 équilibré et serait obligé de réduire ses services à la population.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption du règlement le 2025-12-01

Promulgation du règlement après la séance du 1er décembre 2025.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Article 146 de la Charte de la Ville de Montréal.

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Amine HAMZAOUÏ, Service des finances et de l'évaluation foncière

Emmanuelle PERRIER, Service des finances et de l'évaluation foncière

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Gaétan BRUNET

C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

ENDOSSÉ PAR

Le : 2025-11-17

Louise LEROUX 2

directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements

IDENTIFICATION**Dossier # :1256765019**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division du bureau d'arrondissement et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption du règlement CA29 0152 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2026

CONTENU**CONTEXTE**

Un règlement de tarification est adopté chaque année pour l'exercice financier de l'année suivante. La plupart des tarifs ont été augmentés de 3 %.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 29 0297 - Adopter le règlement CA29 0145 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2025 et remplaçant le règlement CA29 0139.

CA23 0305 - Adoption du règlement CA29 0139 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2024

DESCRIPTION

Adopter le règlement CA29 0152 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2026.

Ce règlement abroge et remplace le règlement de tarification CA29 0145 actuellement en vigueur.

JUSTIFICATION

Les modifications sont apportées à la demande des Directions concernées.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**MONTRÉAL 2030**

Non-applicabilité : *Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de résidence privée unifamiliale.*

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion : 26 novembre 2025
Présentation et dépôt : 26 novembre 2025
Adoption du règlement : 1er décembre 2025
Entrée en vigueur du règlement : 1er janvier 2026

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce règlement est adopté en conformité avec les articles 244.1 à 244.10 de la Loi sur la fiscalité municipale et l'article 145 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec. À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alexandra ENACHE
analyste de dossiers

ENDOSSÉ PAR

Jean-Francois GAUTHIER
Secrétaire d'arrondissement

Le : 2025-11-11

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en

arrondissements